



CERTIFICAT

Bureau de normalisation
du Québec

Certificat n° : 31870-1-11

Date de délivrance : 2 décembre 2003
Date d'expiration : 15 septembre 2018

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que le système de gestion environnementale mis en œuvre par :

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE PETIT-PARIS

couvrant les activités suivantes :
Construction et entretien de chemins forestiers, récolte mécanisée, chargement et transport de bois, gestion de camps forestiers et travaux sylvicoles

réalisées aux adresses suivantes :

Siège social : 576, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Mililot (Québec) G0W 2B0
Garage, 110, rue Lévesque, Saint-Ludger-de-Mililot (Québec) G0W 2B0
Camp Bonnard (71° 7' 54.5" W 50° 44' 2.5" N)
Camp Relais (71° 22' 36.4" W 49° 25' 46.9" N)
Camp Tuhunsi (71° 23' 24" W 49° 47' 8" N)
Camp Serpent (71° 34' 26.325" W 50° 07' 54.021" N)



a été évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel suivant :

ISO 14001:2004

Le présent certificat est délivré conformément aux procédures du BNQ. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.gc.ca/fr/clients-certifies.html

En foi de quoi ont signé à Québec, le 11 juillet 2016,

Julie Conseiller, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Charles Landry, responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Le programme du BNQ pour la certification de ce système de gestion est accrédité par le Conseil canadien des normes.
Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entrepris.

Duplicata 3

